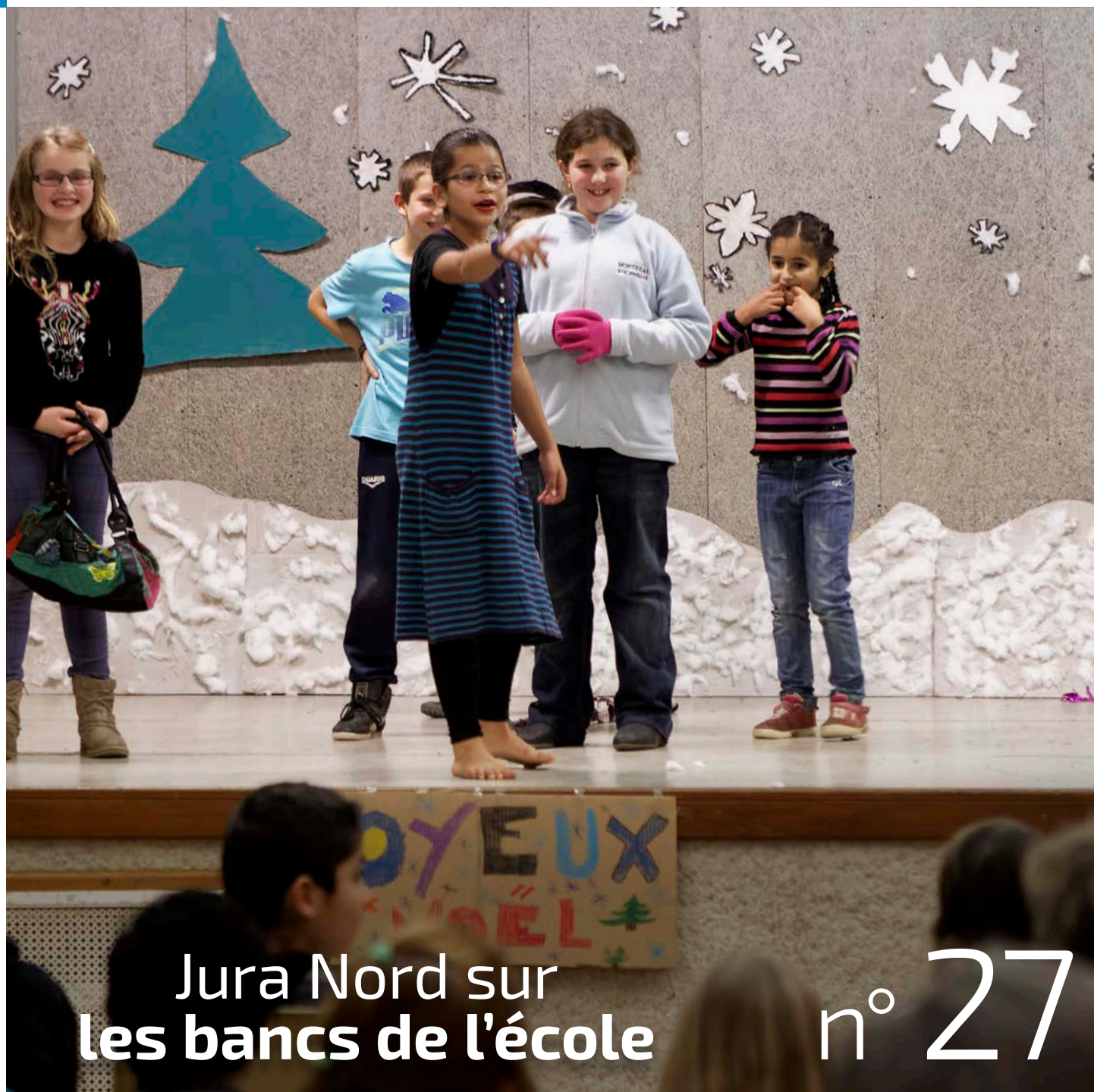


QUOI DENEUF?



Jura Nord sur
les bancs de l'école

n° 27

VIE DES COMMUNES p. 5

Présentation de votre nouveau
Conseil Communautaire.

JEUNESSE p. 6

Tout ce que vous devez savoir
sur les nouveaux rythmes
scolaires et l'accueil de vos
enfants.

AGENDA p. 12

Tous les événements à venir
dans toutes les communes de
notre territoire.

SOMMAIRE

> édito	p. 2
> vie des communes	p. 3
> le conseil communautaire	p. 5
> enfance, jeunesse	p. 6
> affaires scolaires	p. 7
> économie et bâtiments	p. 8
> environnement	p. 9
> vie associative	p.10
> l'agenda	p. 12

Communauté de communes Jura Nord
1 rue du Tissage, 39700 Dampierre
tél. 03 84 71 12 17 - fax 03 84 81 35 11
ccjura.nord@wanadoo.fr
www.jura-nord.com

QUOIDENEUF?

N° ISSN : 1276 - 8251
Directeur de la publication : Gérome Fassenet
Crédits photos : Christophe Ferrand,
Emmanuelle Barbe, Bermuda Studio
Maquette : Bermuda Studio 03 84 81 33 64
Imprimerie : Simon Ormans
imprimé sur papier Satimat Green



En 2015 notre communauté de communes fêtera son anniversaire.

Que de chemin parcouru depuis 1995 !

Nous sommes une collectivité récente, qui au fur et à mesure des réformes territoriales, doit assumer de plus en plus de compétences, en ayant toujours à cœur d'améliorer le service rendu au public, en mettant en commun toutes les forces vives, issues des communes membres. Dès le départ, un nombre important de communes a souhaité se regrouper au sein de la « comcom », par la suite, d'autres nous ont rejoints, à ce jour nous sommes composés de 26 communes représentant 10 000 habitants. La force de notre territoire réside dans le fait que les nouvelles compétences transférées, ne le sont pas au détriment des communes membres, bien au contraire, les délégués qui vous représentent sont animés par ce sentiment intercommunal, qui fait que l'on arrive à monter des projets d'envergure nécessaires pour tous en travaillant ensemble. En 2014, nous avons repris la compétence scolaire, qui vient étoffer la politique jeunesse, puisque nous sommes déjà en charge de la petite enfance et du périscolaire.

20 ans !

Cette reprise n'est pas sans intérêt, puisque nous allons pouvoir réfléchir plus globalement à l'accueil des enfants.

Le pôle scolaire de Gendrey, dont la construction commencera en fin d'année, en est le parfait exemple, puisqu'il accueillera 8 classes, la cantine, la garderie, voir même une micro crèche dans la maternelle actuelle. D'autres projets sont en cours dans ce sens.

Nous avons également repris la compétence urbanisme, concrètement nous allons réaliser un PLUi "Plan Local d'Urbanisme intercommunal" accompagné du projet de territoire, qui va nous permettre de réfléchir au développement de notre territoire.

En ce début d'année, je tenais à vous présenter au nom de toutes les personnes travaillant pour notre communauté de communes, agents et élus, tous nos vœux de bonheur et de réussite pour 2015, et faisons en sorte que nos souhaits se réalisent.

Gérome Fassenet
président de Jura Nord



JEANNIE LONGO EN COURSE AU CONTRE LA MONTRE CYCLISME DE JURA NORD

Le prix cycliste Jura Nord s'est déroulé les 12 et 13 juillet, sur le territoire de la communauté de communes. Cette course est organisée par l'Amicale Cycliste Bisontine, en partenariat avec la CCJN.

Cette année, l'épreuve se déroulait sur deux jours avec, le samedi, la course contre la montre Orchamps-Fraisans. Signe de la renommée nationale de ce prix cycliste, Jeannie Longo, star incontestée du cyclisme féminin par son palmarès, était au départ à Orchamps.

Championne olympique, championne du monde contre la montre, maintes fois championne de France, elle a apprécié le parcours vallonné du circuit et l'organisation. Elle a une nouvelle fois surpris par sa performance où elle a damé le pion à des coureurs bien plus jeunes...

En 2015, le prix Jura Nord (Challenge Crédit Mutuel) se déroulera le 12 juillet et sera le support de la 2^e étape du Challenge de l'Est Juniors. La course « 1-2-3 » et la course Juniors se dérouleront donc séparément dans la même journée.

> JURA NORD

L'OFFRE MÉDICALE SE RENOUVELLE SUR LE TERRITOIRE

Le maintien d'une offre de soins de qualité dans les territoires les moins densément peuplés constitue un enjeu essentiel en termes de qualité de vie et d'aménagement du territoire.

Or de nombreuses zones rurales sont aujourd'hui confrontées à une «désertification» médicale, faute notamment de trouver des remplaçants aux médecins libéraux qui partent en retraite.

Sur notre territoire de la Communauté de communes Jura Nord, avec le soutien de certains élus, l'offre médicale a su se renouveler et se diversifier avec les arrivées **du D^r Queueche (Dampierre)**, **du D^r Linh Trang (Orchamps)**, et **l'installation du D^r Beauque (Gendrey)**.

Avec les maisons médicales de Pagney et de Fraisans, la couverture médicale est assurée et répartie sur l'ensemble de notre territoire.

> DAMPIERRE

Suite au départ en retraite du D^r Coulon et de la fermeture définitive de son cabinet, l'équipe municipale ne pouvait pas rester inactive et laisser les Dampierrois sans médecin. Il fallait absolument trouver une solution afin d'assurer la continuité des soins médicaux sur notre commune.

On parle trop souvent de déserts médicaux et nous craignons d'avoir des difficultés à faire venir un nouveau médecin. Pour faciliter sa venue, l'équipe municipale a décidé de tout mettre en œuvre pour l'accueillir et mettre à sa disposition des locaux. La commission qui s'est réunie a proposé de céder la salle des élus (transférée dans le bureau du maire) ainsi que la salle N°2 (peu utilisée).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a donné son accord. Des aménagements ont été réalisés en grande partie par les agents, aidés par l'entreprise Baladda. Notre recherche a été fructueuse puisque **le Docteur Queueche**, depuis la Guyane, a répondu favorablement à notre annonce. Et c'est avec une grande satisfaction que nous avons vu le nouveau cabinet médical ouvrir ses portes fin novembre. Dampierroises et Dampierrois, venez découvrir votre nouvel espace santé. Bonne retraite au Docteur Coulon



> GENDREY

Le cabinet communal a été inauguré le samedi 28 juin 2014, son ouverture fut effective dès le lundi 30 juin.



Le Maire et son Conseil Municipal, les habitants de la commune et des environs sont également très satisfaits de l'installation du cabinet médical du **Docteur Christèle Beauque** dans les anciens locaux de la Poste, désormais transformés en Cabinet Médical, locaux neufs et fonctionnels...

> ORCHAMPS

Le Docteur André Gillet, du Moulin de la Bruyère, a exercé 35 ans à Orchamps, tout d'abord en association avec son ami le Docteur Jacques Délémont, puis seul au cabinet rue de la résistance.

En fin d'année 2014, Il annonce sa retraite libérale et remercie chaleureusement ses patients qui ont bien voulu lui accorder leur confiance tout au long de son activité. Il poursuivra son activité de médecin coordonnateur au sein des EHPAD de Rochefort-sur-Nenon et Malange. Le cabinet médical sera tenu dorénavant par le **Docteur Linh Trang**.



Il s'agit d'une jeune médecin généraliste diplômée de la faculté de médecine de Besançon. Après une période de remplacements, elle succède au D^r Gillet depuis le 2 janvier dans le même cabinet médical, 11 rue de la résistance à Orchamps.

Bonne retraite au Docteur Gillet et bon accueil au Docteur Trang.

> RANS

LE CHATEAU D'EAU RÉNOVÉ

Le château d'eau de notre village se présente sous la forme d'un réservoir sur tour, ce bâtiment date de plus de 80 ans. À l'époque les travaux avaient été effectués par le fondateur de l'entreprise Locatelli de Rans.

Malheureusement avec le temps, il souffrait d'importants signes de faiblesse et de vétusté, en effet celui-ci posait des problèmes d'étanchéité et d'imperméabilité, mais aussi un décor esthétique qui n'était pas très attrayant. Sur une capacité de 200 m³, uniquement 150 m³ pouvaient être stockés à cause d'importantes fuites. Cette situation perdurait depuis plusieurs années déjà et le conseil municipal précédant celui élu en mars 2014, avait décidé d'étudier la réfection ou la reconstruction de ce château d'eau. Après plusieurs études, il s'avérait que la reconstruction reviendrait à une somme 7 fois plus élevée que pour une réfection.

Le conseil municipal actuel a donc voté pour une réfection. Celle-ci consistait à réaliser les travaux ci-après :

- Réfection de l'étanchéité de la cuve et imperméabilisation de la coupole,
- Changement des équipements de sécurité pour la mise aux normes actuelles,
- Changement des canalisations et robinetteries.

Notre conseil municipal a suivi les travaux et du procéder à quelques modifications par rapport à ce qui était initialement prévu, dont la mise en place d'une passerelle d'accès au sommet du réservoir et le remplacement de la robinetterie en acier avec du matériel inox.

La qualité esthétique et fonctionnelle du bâtiment est vraiment une réussite suite à ces réfections.



> PETIT-MERCEY

INAUGURATION DE LA MICRO-STATION D'ÉPURATION



L'ancien réseau d'assainissement collectif du Petit-Mercey a été installé en 1972 grâce à la manne financière liée à la fusion de deux communes Petit-Mercey-Louvatange. Notre commune est redevenue autonome en 1985. En 2001, bien conscient de l'insuffisance de l'ancien système d'assainissement étant donné l'augmentation de la population dans le bourg surtout, le conseil municipal précédent a recherché une solution en travaillant sur un schéma directeur d'assainissement.

Nous avons longtemps travaillé avec les services du CAUE et de la DDT pour enfin parvenir, en 2012, à acquérir ce terrain d'1,18 ha qui recevra également la nouvelle mairie BBC PLUS, une aire de jeux pour les enfants du village, un verger conservatoire public d'arbres fruitiers, et surtout un système d'assainissement mis aux normes.

Après avoir envisagé plusieurs solutions, rejoindre le SIAR de Dampierre (Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Roches), effectuer une rhizosphère ou un lagunage, notre choix s'est porté sur un système de micro-station d'épuration biologique.

Une micro station équivalant 100 habitants a été implantée en février.

La situation géographique de notre bourg présentant un dôme, il a fallu compléter l'ensemble par deux pompes de refoulement. C'est l'entreprise Eloy Water qui a retenu notre attention pour la fourniture, l'entreprise Cadoux de Mercey-le-Grand qui s'est chargée de l'installation des nouveaux réseaux ainsi que de la micro station et des pompes et la société ORPEO environnement pour la maintenance et le CG39, pour l'assistance technique. Le montant s'élève à 216 000 € HT ! C'est pourquoi, dans l'attente du versement de la subvention de 80 000 € qui nous est accordée par le conseil général et l'agence de l'eau, un emprunt relais a été contracté de 100 000 € sur 2 ans qui nous permet de régler les entreprises et la TVA. Un deuxième emprunt auprès du crédit agricole de 110 000 € remboursable sur 20 ans, soit 7 982 € par an, nous permet de financer totalement ce projet. En conséquence de ces travaux, il a fallu procéder à un réajustement du prix du m³ d'eau usée qui s'élève maintenant à 2.90 €, avec une part fixe de 40 €. Nous avons également bénéficié des crédits FPIC de la Communauté de communes Jura Nord.

FONCTIONNEMENT DE LA MICRO STATION

1 - Les eaux usées subissent un pré-traitement dans un compartiment en béton appelé **décanteur primaire**, les matières en suspension décantent et sont partiellement assimilées par les bactéries anaérobies.

2 - Puis les eaux usées pré-traitées traversent gravitairement le **réacteur biologique**, ce compartiment en béton est garni d'un support bactérien permanent ayant la forme d'un nid d'abeilles, les bactéries s'y accrochent pour former un bio-film et dégrader la matière organique.

3 - Le troisième compartiment en béton est le **clarificateur**. Il est utilisé pour séparer les matières résiduelles en suspension des eaux usées traitées biologiquement.

Une chambre de prélèvement intégrée a été conçue pour permettre un contrôle de l'eau épurée. L'eau ainsi clarifiée peut, à nouveau, être déversée dans l'environnement.

> JURA NORD

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lors du conseil communautaire du 16 avril 2014, les délégués de Jura Nord ont élu **Gérôme Fassenet** (maire de Louvatange) président de l'intercommunalité. Outre l'ensemble du conseil communautaire, il pourra s'appuyer sur cinq vice-présidents en charge d'animer différentes commissions :

- > **Eric Montignon** (maire de Ranchot) à l'**Économie solidaire** pour dynamiser et soutenir l'économie du territoire ;
- > **Jean-Luc Hudry** (maire d'Évans) aux **Bâtiments et aux Services techniques**, soit l'entretien et construction des bâtiments & annexes ;
- > **Nathalie Rude** (maire de Romain-Vigearde) à l'**Enfance, la Jeunesse et les Loisirs**, afin d'établir le Projet Éducatif Territorial (PEDT) et la création, l'organisation le suivi des activités extra-scolaires ;
- > **Grégoire Durant** (maire de Dampierre) à l'**Aménagement du territoire et à l'Environnement** en charge d'établir le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi, environnement) ;
- > **Christophe Ferrand** (1^{er} adjoint Dampierre) à la **Communication, la Culture et les Associations** pour développer la communication, la culture et soutenir les associations au sein du territoire.

Les Délégués communautaires de l'intercommunalité Jura Nord (2014 -2020)

COURTEFONTAINE



J.N. Arnoux

DAMPIERRE



J. Bernard



C. Ferrand



G. Durant

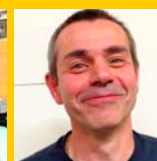


J. Paillard

ETREPIGNEY



D. Perez



F. Bregand

ÉVANS

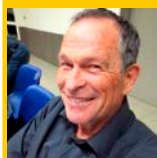


J.L. Hudry



H. Bouveresse

FRAISANS



C. Girod



S. Hengy



C. Maufrey



M. Vermot-Desroche

GENDREY



P. Roux



S. Rousset

LA BARRE



P. Gimbert



C. Fumez

LA BRETENIÈRE



J. Roy

LOUVATANGE



G. Fassenet

MONTEPLAIN



L. Bejean

ORCHAMPS



D. Jeunet



J. Ramel



C. Richard

OUGNEY



P. Petigny



L. Jean

OUR



J.C. Morel

PAGNEY



M. Gagliardi



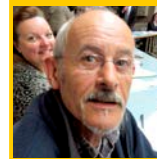
N. Quelet

PETIT-MERCEY



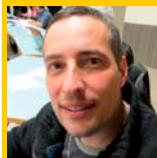
R. Martin

PLUMONT



M. Gremaux

RANS



S. Montrelay



L. Morlier

RANCHOT



E. Montignon



D. Paul

ROMAIN



N. Rude

ROUFFANGE



D. Tissot

SALANS



P. Smagghe



S. Drezet

SALIGNY



G. Lavry

SERRE-LES-MOULIÈRES



C. Teron

SERMANGE



M. Benessiano



C. Vuilleminot

TAXENNE



L. Duvernoy

VITREUX



A. Gomot



M. Genty

LES ACCUEILS DE LOISIRS ET LES TAP



Nathalie RUDE,
vice-présidente déléguée
à l'Enfance, la Jeunesse &
les Loisirs.

L'année 2014 a été chargée en événements pour les six accueils de loisirs du territoire avec la préparation et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Les équipes ont été associées du début à la fin pour élaborer des projets et des programmes d'animation. Une réflexion approfondie a été menée pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions pendant les TAP.

Nous avons bénéficié d'un début d'automne très favorable, encourageant tout le monde à profiter de l'extérieur avec différents jeux coopératifs et la découverte de nouveaux sports (tir à l'arc, hockey...). Malgré des conditions parfois compliquées (locaux, recrutement...), l'État ne donnant pas ou très peu de moyens pour mettre en place sa nouvelle loi, l'ensemble des animateurs ont proposé aux enfants des activités sportives, manuelles, artistiques. Certaines familles ont pu regretter l'absence ou le manque d'intervenants extérieurs spécialisés, mais il est nécessaire de laisser ce nouveau fonctionnement se mettre en place avant de pouvoir élaborer de nouveaux projets plus spécifiques. Toutefois les enfants ont pu bénéficier de l'intervention de deux animateurs sportifs, d'une intervenante théâtre de la compagnie de la Carotte, d'une intervenante en GRS et une en danse.

Nous avons également au sein de nos équipes des animateurs aux compétences particulières qui ont pu être très largement exploitées : animatrice informatique et musique, animatrice marionnettes ou danse...

Le Conseil intercommunal des jeunes poursuit ses actions.



LES NOUVEAUX RYTHMES (AFFAIRES SCOLAIRES)

Les nouveaux rythmes, c'est le sujet de toutes les conversations sur le territoire et dans la France entière.

La CCJN a fait le choix de mener une consultation très large pour définir les nouveaux horaires d'école en s'adressant aux enseignants, aux parents avec l'appui de l'inspection d'académie et de la direction de jeunesse et sports.

La tâche n'a pas été facile, il y a 14 écoles sur notre territoire mais chacune a pu s'exprimer. Trois types de fonctionnement ressortent et ont été adoptés sur Jura Nord :

- Pause méridienne allongée
- Après-midi raccourci
- Une demi-journée libérée

Tous les établissements scolaires fonctionnent le mercredi matin.

Attendons désormais la fin de l'année scolaire, pour faire un premier bilan sur les effets positifs ou non de ces nouveaux horaires. Les premiers ressentis laissent apparaître une fatigue plus importante des enfants, et plus particulièrement des enfants de maternelle. La coupure du mercredi semble cruellement manquer pour la récupération.

L'avenir nous dira si ces impressions se confirment ou si les organismes avaient besoin d'un temps d'adaptation.

LE MULTI ACCUEIL (PETITE ENFANCE)

Le multi accueil de Fraisans poursuit sa route et offre toujours aux enfants et aux parents un lieu d'accueil chaleureux et convivial.

Les enfants ont pu découvrir tout au long de l'année des animations variées avec des ateliers phares comme le projet médiathèque et le projet musique.

Le premier s'est déroulé tout au long de l'année avec Cédric et Catherine de la médiathèque de Jura Nord, qui sont venus régulièrement raconter des histoires. Leurs interventions sont toujours très attendues par les enfants. C'est un plaisir de voir, même les plus jeunes (18 mois), rester attentifs, la bouche ouverte et les yeux émerveillés devant les livres et les mimes des deux intervenants.

Le projet musique, lui est le résultat d'une étroite collaboration entre le Relais Assistantes Maternelles géré par Virginie Béliard et le multi accueil avec la participation de l'association Coccinote. Un groupe d'enfants des deux unités se réunit au RAM pour une animation spécifique autour de comptines et d'instruments, pendant qu'un autre groupe profite avec les assistantes maternelles des animations du multi accueil.

L'année se termine avec la traditionnelle fête de Noël qui cette année s'est déroulée dans la salle des fêtes de Dampierre. Un petit spectacle mis en scène par l'équipe est proposé aux enfants et à leur famille suivi d'un goûter agrémenté des réalisations culinaires des parents.

Enfin cette année se termine aussi avec les départs d'Émilie Coulon, partie suivre son conjoint, et Régine Embarek nommée directrice du service enfance jeunesse et affaires scolaires de Jura Nord. Elles sont remplacées par Laura Gruet éducatrice de jeunes enfants et Alexandre Vinit éducateur de jeunes enfants et nommé sur le poste de direction. Bienvenue à eux deux et bonne continuation à toute l'équipe.



BIENVENUE AU SEIN DE JURA NORD !

Depuis le 1^{er} septembre 2014, la Communauté de communes Jura Nord (CCJN) a effectivement pris la compétence scolaire.

La CCJN regroupe actuellement 26 communes des cantons de Gendrey et Dampierre avec en son sein 13 écoles à deux endroits (primaires, élémentaires et maternelles). La prise de compétence revenait à fusionner les différents SIVOS pour n'en former plus qu'UN tout en gardant les écoles actuelles à la rentrée scolaire de 2014.

La construction prévue, à partir de cette année, du groupe scolaire sur la commune de Gendrey entraînera la fusion des trois écoles du secteur (Sermange, Gendrey maternelle et Gendrey primaire), normalement à compter de la rentrée scolaire 2016.

Nous comptons environ au sein de ces différentes écoles une cinquantaine de professeurs des écoles, une vingtaine d'ATSEM et une dizaine d'agents d'entretien.

Depuis la rentrée scolaire 2014, quelques changements sont intervenus pour les agents.

La tâche de travail à effectuer est toujours identique avec en supplément, le mercredi matin travaillé suite à la réforme des rythmes scolaires. Chaque agent est resté dans son école d'origine à la date du 1^{er} septembre 2014.

Le principal chamboulement pour les agents vient de la tutelle administrative puisque vous passez de votre SIVOS d'origine au « super Sivos Jura Nord ».

Vos interlocuteurs sont au quotidien, les professeurs des écoles avec lesquels vous travaillez, le service Enfance-jeunesse-affaires scolaires et à un degré moindre, les élus de la CCJN, avec un référent élu par groupe scolaire.

Les directeurs des écoles ont été réunis le 7 novembre 2014 à la CCJN à Dampierre pour leur expliquer comment se présentait un budget analytique, les différents

services de la CCJN, les procédures pour les commandes de matériels et les demandes de petits travaux à réaliser dans les bâtiments scolaires. Puis, chacun a reçu pour son école le budget pour terminer l'année civile 2014. Ils sont repartis rassurés de cette réunion d'informations et d'échanges.

Il a été décidé lors du dernier conseil communautaire, suite à la réunion de la commission des affaires scolaires, de nommer un référent élu par commune où se situe une école pour faire le lien entre la CCJN et les écoles.





« ÉCONOMIE SOLIDAIRE »

Éric MONTIGNON,
vice-président délégué
à l'Économie solidaire.

Derrière cette dénomination, la commission que je préside traite des sujets propres à l'économie de la communauté de communes, avec pour objectif d'offrir des services à nos entreprises et artisans pour leurs implantations et développement, mais également de veiller à ce qu'elles aient une fiscalité juste vis-à-vis des collectivités, c'est-à-dire de l'ensemble de la population.



Cela commence par la gestion de la ZAE de Ranchot, avec la vente, à des tarifs admissibles pour les 2 parties, de terrains pour l'implantation d'industriels et d'artisans. Ainsi, après l'entreprise Roy (transport de bois), DMG-UCN (découpage, emboutissage et décolletage), nous avons en projet :

- CM Immo (stockage de pneus),
- Eurotech (dallage industriel),
- UHP Tec (Mécanique de précision).

Pour des projets légèrement moins avancés, nous travaillons également à l'implantation d'un garage, d'une entreprise de menuiserie, et d'une entreprise de découpage industriel. N'oublions évidemment pas le Groupe SEB avec son magasin d'usine.

À ce jour, il reste ainsi 2 terrains à vendre.

Mais personne n'ignore les difficultés économiques que traverse notre pays : ces investissements, parfois très lourds, sont longs et compliqués à concrétiser.

Justement, pour soulager raisonnablement ces nouvelles entreprises, parmi les impôts que subissent celles-ci, la Communauté de communes Jura Nord a fait le choix de moduler le montant de la Cotisation Économique Territoriale (la nouvelle Taxe Professionnelle) :

> Avec la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), dont nous avons exonéré pour les deux premières années les entreprises nouvelles, ou les reprises d'entreprises en difficultés.

> Avec une réduction à 100 % de la valeur locative des installations destinées à l'épuration des eaux industrielles, afin d'accompagner les investissements d'industriels en faveur de la protection de l'environnement.

LE FPIC

Les communes et intercommunalités les plus riches cotisent à un Fond National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales.

Existant depuis 2012, celui-ci, pour Jura Nord, s'élève aujourd'hui à près de 160 000 €. Après discussion en Conseil Intercommunal, il a été décidé de redistribuer cette somme à parts égales aux 19 communes ne disposant d'aucun service de Jura Nord sur leur territoire, de 2012 à 2014. Cette somme servira ainsi à financer des projets d'investissement communaux, quels qu'ils soient.

À ce jour, les communes de Romain-Vigearde, Sermange, Serreles-Moulières, Salans et Rouffange profitent de ces fonds.

La commission "bâtiments et services techniques" joue un rôle essentiel au sein de la Communauté de communes Jura Nord. Depuis la reprise de la compétence scolaire, au 1^{er} septembre, 13 écoles ou pôles éducatifs sont venus se rajouter aux missions qui lui sont confiées. La prise en charge de ces nouveaux équipements impose une réorganisation des tâches de nos services techniques et la possibilité de mutualiser les menus travaux avec les agents des différentes communes adhérentes comme cela se pratiquait auparavant. Nous ferons appel aux entreprises spécialisées pour les travaux plus importants dans les différents domaines concernés (chauffage, plomberie, électricité, etc.)

Jean-Luc HUDRY,
vice-président délégué aux Bâtiments et Services techniques.



BÂTIMENTS ET SERVICES TECHNIQUES

La mise en place des rythmes scolaires cette année nous a incités à trouver de nouveaux espaces pour les TAP. Là encore la réflexion s'est faite avec les communes qui ont mis à disposition, sous forme de convention, leur salle des fêtes ou leur salle communale. Dans certains cas cela paraissait plus complexe, et nous avons du composer grâce aux initiatives locales.

Ainsi, à Orchamps, nous ne pouvions occuper 3 jours dans la semaine la salle des fêtes sans que cela pose des problèmes d'utilisation avec d'autres associations.

Nous avons profité de la possibilité qui nous était offerte de louer une annexe du bâtiment "Étapes" et nous remercions M. Gilles Chaffange, le directeur de l'établissement, de cette opportunité. Après avoir résolu quelques problèmes techniques, notamment au niveau du chauffage, nous disposons de deux grandes pièces de 40 m² et d'une salle plus vaste d'environ 180 m². Nous pouvons ainsi héberger les TAP et également offrir un lieu supplémentaire de répétition d'orchestre à l'école de musique et de danse; école de musique et de danse, dont le projet de rénovation est en cours.

Les services techniques de Jura Nord, composés de Claude, Damien et Jérémie, vont s'enrichir d'une personne supplémentaire, pour l'année à venir, dans le cadre d'un accroissement temporaire

d'activités, afin de pouvoir mieux répondre aux attentes des communes, toujours dans le cadre de la mutualisation des services.

Ces travaux s'ajoutent aux tâches quotidiennes du service, soit l'entretien des bâtiments et des espaces paysagers de la Communauté de communes Jura Nord. Le territoire de Jura nord est vaste et il est impossible de répondre à toutes les demandes en même temps.



Nous sommes obligés de nous fixer des priorités d'intervention en fonction des déplacements à effectuer. Nos agents sont de plus en plus souvent sollicités par les communes pour des travaux spécifiques : réalisation d'un escalier en béton, confection et pose d'un portail, transformation de structures en bois, etc...

Le pôle éducatif du "Val d'Embrun" à Gendrey est dans sa phase d'étude. Le DIAG et l'Avant Projet Sommaire ont été rendus par le maître d'œuvre de l'opération, le cabinet d'architectes BQ+A.

En complément, la commune de Gendrey et la CCJN réfléchissent à la réalisation d'un réseau chaleur et de sa chaufferie collective qui pourra alimenter plusieurs bâtiments publics sur ce secteur.

PROJET DE TERRITOIRE ET PLAN LOCAL D'URBANISME INTER- COMMUNAL (PLUI)



Parmi les compétences de la communauté de communes, l'aménagement du territoire constitue sans nul doute celle pour laquelle les enjeux sont les plus prégnants pour les habitants de Jura Nord. Le 13 novembre dernier les élus communautaires ont donc décidé de s'engager dans cette réflexion stratégique qui permettra de dessiner l'image de nos communes pour les années à venir à l'horizon de 5 à 10 ans.

Le projet de territoire, c'est en effet l'ensemble des actions à mettre en œuvre dans différents domaines qui touchent la vie quotidienne des administrés ; infrastructures, écoles, transition énergétique, aménagement du territoire et des espaces publics...

Une concertation préalable réglementaire sera assurée pendant toute la durée des études : plaquettes, site Internet, expositions, réunions publiques et mise à disposition de registres.

Le PLUI, sera lui l'outil opérationnel qui formalisera le droit des sols et assurera la réalisation des projets sur toutes les communes en terme d'urbanisation. C'est un document d'urbanisme cohérent à l'échelle du territoire.

Ce qu'il faut savoir sur ce dossier :

- Enjeux financiers : entre 250K€ et 300K€ sur une période de 5 à 6 ans ;
- Aides de l'État compris entre 40 et 50 % (appel à projets national et DETR) ;
- Les services de l'État apporteront leur expertise pour cette étude ;
- Concertation avec la population pendant toute la durée des études ;
- Premiers diagnostics, enjeux et objectifs de notre territoire établis en lien avec les conseils municipaux (ateliers-questionnaire).



Grégoire DURANT,
vice-président délégué à l'Aménagement
du territoire et à l'Environnement.

ORDURES MÉNAGÈRES ; VERS LE JUSTE PRIX...?

S'il y a un sujet sensible ou polémique c'est bien celui des ordures ménagères. Qui n'a pas contesté l'augmentation du prix des ordures ménagères alors qu'il a l'impression de faire tous les efforts pour trier au maximum ses poubelles ?

Soit, le marketing pour inciter les gens à trier était depuis le début assez fallacieux. Mais la collecte reste coûteuse, comme le montant de l'élimination des déchets non recyclables, qui n'a cessé d'augmenter. Les erreurs de tri coûtent aussi cher, et selon le pourcentage de refus au niveau du SYDOM, le prix à la tonne augmente également.

Pour autant, depuis 2012, les tarifs appliqués par la CCJN n'ont pas augmenté, sachant que les recettes perçues par la CCJN ne couvrent pas la totalité de la facture du SICTOM (environ 30 000 € de différence). Alors la mise en place de la redevance incitative reste sans doute la meilleure solution et le système de puçage des bacs mis en place par le SICTOM permettra à chacun de mieux contrôler et maîtriser ses propres quantités de déchets de façon individuelle.

Les efforts ne sont pas vains, ils doivent encore continuer, individuellement, et collectivement !

Ce qu'il faut savoir sur ce dossier :

- Tous les bacs (jaune et gris) ont été pucés en 2014, les autres ne seront plus ramassés ;
- Possibilité de créer et suivre son compte personnel Ecocito, sur www.sictomdole.fr ;
- Dès 1^{er} janvier 2015, l'accès aux déchetteries sera contrôlé par badge pour les particuliers ;
- L'année 2015 sera une phase de test pour calculer les bases la redevance.

SECOND SOUFFLE POUR LE PROJET ÉOLIEN...



Le premier projet éolien, qui s'articulait de façon réglementaire sur la création d'une Zone de Développement Éolien (ZDE) a été débouté en 2012 par les services du Préfet compte tenu de son impact potentiel sur une espèce protégée de chauve-souris.

Les études se sont donc recentrées sur un deuxième secteur moins sensible. Les dernières évolutions réglementaires permettent la réalisation des projets éoliens par le biais d'une nouvelle procédure appelée autorisation unique. Celle-ci regroupe l'autorisation d'exploitation ICPE, le permis de construire, l'autorisation de défrichement, la demande au cas par cas, la dérogation espèces protégées et une enquête publique.

Notre territoire doit également s'inscrire dans la transition énergétique : il serait trop facile de laisser porter ces enjeux par les autres. Les syndromes NIMBY et BANANA ne font jamais avancer les choses...

Les retombées économiques, feront l'objet de discussions entre les communes concernées et la communauté de communes pour définir la répartition des sommes perçues. Elles pourraient être réinvesties sur le territoire pour soutenir des projets d'isolation du bâtiment public ou privé.

L'énergie la plus propre reste celle que nous ne consommons pas...

Ce qu'il faut savoir sur ce dossier :

- Communes concernées territoriale-ment : Gendrey, Sermange et Saligney ;
- Projet de 9 à 11 éoliennes (2,5 mégawatts chacune), hauteur moins de 150 mètres ;
- Production attendue de 55 GWh/an (besoin pour 20 000 personnes) ;
- Les trois Conseils municipaux et le Conseil communautaire ont délibéré favorablement ;
- Planning : procédure administratives en 2015, enquête publique fin 2015, installation des éoliennes courant 2017.



Nous avons souhaité, dans ce nouveau format du magazine Quoi de Neuf, faire une place à la « vie des associations » du territoire de la Communauté de communes Jura Nord. En milieu rural elles animent nos bourgs et villages. Nous les soutenons et soutiendrons. Pour ce 1^{er} numéro, nouvelle formule, nous avons reçu un grand nombre d'articles d'associations, signe du dynamisme du tissu associatif de notre territoire. Nous n'avons donc pas tout publié et le choix s'est fait de manière aléatoire, avec une petite priorité... aux premiers articles reçus. Mais rassurez-vous, une place leur sera réservée, dans les numéros suivants.

Christophe FERRAND, vice-président délégué à la Communication, la Culture et les Associations

PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS

La communauté de communes a poursuivi ses objectifs de développement de partenariat avec les différentes associations qui animent le territoire.

Une convention a ainsi été signée entre la CCJN et l'association la Carotte. L'objet de cette convention est le renouvellement de la subvention annuelle de 10 000 euros à la compagnie La Carotte qui tout au long de l'année assure des ateliers de théâtre, des spectacles, des répétitions ouvertes.



L'association s'est engagée à animer les TAP (temps d'activités péri éducatives) et à former les animateurs des centres de loisirs Jura Nord à l'activité théâtrale.

Dans le même ordre, la CCJN finance un animateur sportif au sein du club local de football Jura Nord Foot. Cet animateur participera à des activités (football, jeux de ballon, règles, arbitrages...) sur les centres de loisirs dans le cadre des activités péri et extra-scolaires.

L'engagement respectif contribuera ainsi à animer notre territoire et permettra de repérer les futurs artistes ou champions de demain.

La CCJN invite ainsi les associations qui le souhaitent à proposer et engager un partenariat.



JURA NORD FOOT SAISON 2014-2015 ... « ET APRÈS !!! »

Jura Nord Foot entame sa 13^e année.

2014 rime avec élections du comité directeur. Si la majorité des bénévoles repart pour 4 nouvelles années, après dix ans à la tête du club de football, Norbert Riva a confié les rênes de Jura Nord à André Pichot. Une page de l'histoire du club se tourne.

Être président c'est manager et fédérer les bénévoles, les joueurs, gérer l'administratif ainsi que les finances et mener à bien les différents projets sportifs.

Aujourd'hui Jura Nord Foot est un club dynamique, où il fait bon vivre. Cette année encore près de 210 licenciés sont répartis dans les 13 équipes qui parcourent les routes du Jura et de la Franche-Comté.

Sur le plan sportif, la saison 2013/2014 aura été compliquée pour l'ensemble des équipes. C'est le seul club de foot de notre territoire, qui anime les week-ends des enfants et jeunes recrues de Jura Nord, qui sait, futurs stars de demain.

C'est un club formateur, avec encore cette année, plusieurs bénévoles qui suivront les différents modules pour encadrer les enfants. Soutenons-le !

LA ZUMBA À DAMPIERRE : AU RYTHME DE JURA NORD

Depuis que le Foyer Rural de Dampierre a ouvert cette activité en septembre, c'est la folie tous les lundis et mardis soirs à la salle des fêtes ! Sur des rythmes plus africains que brésiliens, 180 adhérent(e)s de tous âges viennent transpirer dans la bonne humeur pour apprendre les chorégraphies originales de Fodé Ndao, leur charismatique professeur. Dès l'ouverture de cette nouvelle activité, l'affluence était telle qu'un second cours s'est imposé, montrant qu'il y avait un réel besoin sur le secteur. Le rayonnement du FRD est incontestable.

Les inscriptions sont ré-ouvertes, n'hésitez pas à vous renseigner sur le site www.frd39.org



STAGES DE THÉÂTRE

La Carotte organise des stages pour tous (3-99 ans) sur divers thèmes. (voir détails en page agenda)

Infos : www.lacarotte.org ou 03 84 81 36 77

BATTERIE-FANFARE



Les travaux de la salle de musique étant terminés, il a été procédé à son inauguration le 22 novembre 2014. Le programme des sorties 2015 est toujours conséquent.

AMAP DES HALLES D'ORCHAMPS

Assemblée Générale le 14 mars à 14 h
Mairie d'Orchamps. Infos : 06 30 21 21 77

LE CINÉMA MOBILE : DE DAMPIERRE À FRAISANS



Sans doute à cause des conditions de projection, le cinéma mobile à Dampierre ne répondait plus aux attentes du public. C'est pourquoi, les élus Dampierrois ont repensé le soutien de cette activité culturelle. La piste de la salle pluri-culturelle de Fraisans paraissait la meilleure. Il était également souhaitable de repenser l'offre au niveau du territoire. Sous l'impulsion du 1^{er} adjoint de Dampierre, Christophe Ferrand, également vice-président à la culture à Jura Nord, donc naturellement vers la Communauté de communes Jura Nord que l'organisation s'est engagée. Profitant du tournant numérique et désormais soutenu financièrement par la Communauté de communes Jura Nord, l'écran mobile,

réseau de cinéma itinérant, se déplace donc de Dampierre à Fraisans à la salle multiculturelle des Forges.

En partenariat avec la commune de Fraisans (qui met à disposition la salle), l'association culturelle des Forges, le foyer rural de Dampierre (FRD39), la Ligue de l'enseignement-Union Régionale de Franche-Comté.

Dans la salle polyculturelle des Forges, une fois par mois, deux séances seront diffusées le mercredi selon un calendrier défini en début d'année. À raison d'un mercredi par mois et deux séances, une l'après-midi et une en soirée, petits et grands pourront voir des films récents à petit prix.

À 15h30, un premier film, à destination du jeune public, (mais pas interdit aux plus anciens...) sera proposé. Cette séance sera ouverte aux enfants des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Jura-Nord. Le second, à 20h30, sera orienté vers les plus grands.

Ce partenariat a été engagé pour la saison 2014-2015, pour 9 journées (18 séances) à titre expérimental. À l'issue de la saison, selon le succès rencontré, l'opération pourra être reconduite.

MÉDIATHÈQUES EN 2015 CE QUI VOUS ATTEND

Nous finissons l'année 2014 avec un auteur de roman noir, nous repartirons en 2015 sur le thème du polar avec :

- > un Apérilire spécial polar le vendredi 23 janvier à 19 h à la médiathèque de Gendrey ;
- > une séance de dédicace avec l'auteur Catherine Chatelain (Sermange) et Annie Ramos pour son dernier polar qui se déroule à Auxange, samedi 31 janvier à la médiathèque de Gendrey.

Et d'autres animations autour du polar (expo, concours...) seront proposées au printemps. À noter : une grande vente de livres au mois d'avril.

Formations informatiques

Depuis septembre, la Médiathèque Jura Nord propose des cours d'informatique (tous niveaux, sur inscription) à la médiathèque de Gendrey. En janvier : Facebook, Twitter, et utilisation de boîte mail. Les horaires, les conditions et le programme sont disponibles sur le site Jura Nord, page Médiathèques.



Animation pour 0-3 ans



Une animation pour les tout-petits (0-3 ans) a lieu dorénavant un mercredi par mois à 10 h à la médiathèque de Dampierre : une demi-heure de lecture d'albums et de comptines. Gratuit, accès libre.

Dates : 14 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 13 mai, 17 juin, 15 juillet.

Contes avec Maggie

Nouveaux rythmes scolaires obligent, les contes avec Maggie Paille se déroulent le premier mercredi du mois à la médiathèque de Gendrey à 16 h et le samedi matin suivant à 10 h 30 à la médiathèque de Dampierre.

À partir de 4 ans. Gratuit, sur inscription.

Dates : 4 et 7 février, 4, 7 et 21 mars, 6 et 9 mai, 3 et 6 juin, 1^{er} et 4 juillet.

en pratique :

Pour toute information (horaires, tarifs, animations, service de portage à domicile) : rendez-vous sur le site de la Communauté de communes www.jura-nord.com rubrique Médiathèques.

Pour tout renseignement complémentaire :
tél. 03 84 81 08 88
ou mediatheques@jura-nord.com

L'ABC : LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DES 2 CANTONS

L'ABC était, au départ, l'association gestionnaire de la Bibliothèque (depuis 1987) puis elle est devenue Amis de la Bibliothèque des 2 Cantons en 1996 suite à une convention avec Jura Nord.



Elle s'est alors donnée pour mission d'être un partenaire fort de ses bénévoles aux côtés des professionnels des Médiathèques Jura Nord dans l'organisation d'animations.

Ainsi, elle participe à l'Apérilire, rencontre trimestrielle de lecteurs qui échangent sur les lectures, les musiques ou films qu'ils ont appréciés ou pas, tout en grignotant quelques douceurs ;

- > ses bénévoles assurent le portage mensuel de livres et documents au domicile de personnes ne pouvant se déplacer aisément ;
- > elle est présente au mois du film documentaire, aux petites fugues ;
- > elle prépare chaque année un concours ouvert à tous et prend en charge la vente de livres issus de dons ou du désherbage de la médiathèque, elle aide notamment financièrement à la venue d'intervenants pour des spectacles.
- > Elle peut participer également à des achats de livres ou autres besoins spécifiques rendus nécessaires par certaines animations, par exemple.

Sa prochaine assemblée générale aura lieu le vendredi 23 janvier et précédera un Apérilire couleur galette des rois.

DU 3 AU 5 JUILLET FESTIVAL DE LA SOURCE

Le Festival de la Source est un événement culturel qui se veut familial et intergénérationnel. Il se déroule tous les deux ans dans le Parc intercommunal de Gendrey et rassemble environ 3 200 visiteurs qui viennent assister à une quarantaine de spectacles pour toute la famille (théâtre, musique, conte, cirque, danse...).

La compagnie La Carotte apporte au festival une scénographie originale, décalée et conviviale qui donne à cet événement d'envergure régionale une atmosphère unique et particulière.

Le Festival de la Source est né en 2003, à l'initiative de la Compagnie La Carotte.

Dès la première édition c'est un succès : convivialité, plaisir de l'instant, de belles relations avec les artistes... L'objectif de ce festival est bien sûr d'apporter le spectacle vivant en milieu rural pour proposer un moment de découverte et de partage. La volonté est de proposer une programmation artistique de qualité avec une politique tarifaire adaptée.

Thématique : « Les p'tits chez nous ».

Informations :

www.lacarotte.org - tél. 03 84 81 36 77.

Si vous voulez donner un coup de pouce à l'organisation en tant que bénévole, appelez Pierre au 06 09 62 30 34.



• JANVIER •

11 janvier 14 h 30 - LA BARRE
Concours de Belote

17 janvier - départ de DAMPIERRE
Soldes de Troyes - rens. Foyer Rural Dampierre

24 et 25 janvier de 10 h à 17 h 30 - GENDREY
Médiathèque et salle de la mairie
Stage de théâtre «Texte et son» ouvert aux 10-99 ans. Rens. 03 84 81 36 77.

27 janvier 19 h 30 - ORCHAMPS salle des fêtes
Spectacle «Histoire papier», C^{ie} Haut les mains
durée : 45mn, tout public à partir de 6 ans.

• FÉVRIER •

6 et 7 février - lieu à déterminer
Spectacle «Mastication» par la troupe amateur des Seizames. à partir de 12 ans, durée : 1h30.
Rens. 03 84 81 36 77.

7 février - ORCHAMPS Salle des Fêtes
Week-end du film Franco-allemand. Asso Tandem
Rens. : tandem39@free.fr ou au 06 28 25 36 19.

14 et 15 février 10 h à 17 h 30 - SALANS
Salle des fêtes
Stage de théâtre «Improvisations» ouvert aux 16-99 ans. Rens. 03 84 81 36 77.

23 et 24 février 10 h à 17 h 30 - SALANS
Salle des fêtes
Stage de théâtre «Viens avec ta grand-mère» (marionnettes) 8-99 ans. Rens. 03 84 81 36 77.

• MARS •

14 mars - ORCHAMPS Salle des fêtes
Soirée dansante

20 mars à 20 h - LA BARRE
Réguzon-Chansons avec Titou

21 mars - GENDREY
Soirée Irlandaise et commande de bière
Contact : Cyrille Bruand au 06 99 44 08 33.

28 mars à 20 h 30
Concert : Orchestre Cordes et Vents de l'EMAJN

28 et 29 mars 9 h 30 à 11 h 30 - DAMPIERRE
Salle de judo
Stage de théâtre «Du théâtre pour les tout petits» ouvert aux 3-5 ans. Rens. 03 84 81 36 77.

29 mars à 14 h 30 - FRAISANS Les Forges
Musiques de films par l'EMAJN

31 mars 18 h 30 - départ de DAMPIERRE
Sortie en bus au théâtre de Dole pour le spectacle «Le grand rOnd», C^{ie} La Berlue.
Représentation à 19h30, à partir de 3 ans.

• AVRIL •

10 avril à 20 h 30 - LA BARRE
Théâtre «Ma Vie Rêvée» C^{ie} Va Savoie Pourquoi

11 avril 20 h 30 - DAMPIERRE salle polyvalente
Spectacle «Silence» de la C^{ie} Night Shop à partir de 8 ans.

11 avril - ORCHAMPS
Chasse aux œufs - Association des Parents d'Élèves de l'école « Chat Perché »

11 et 12 avril 10 h à 17 h 30 - FRAISANS Salle de judo du gymnase
Stage de théâtre «Chuuut, clowns en cours» ouvert aux 7-99 ans. Rens. : 03 84 81 36 77.

• MAI •

4 et 5 mai 10 h - 17 h 30 - LA BARRE
Salle des Fêtes
Stage de théâtre «Re-viens avec ta grand-mère» (marionnettes) ouvert aux 8-99 ans.
Rens. : 03 84 81 36 77.

10 mai à partir de 14 h 30 - LA BARRE
Fête au Village avec la C^{ie} Bicepsuelle (Nîmes) et la Fanfare de Rue Radio Kaizman (Tournus)

10 mai - SALANS
Randonnées pédestres + VTT avec repas. rens. 06 46 10 58 29 yves.coincenot@wanadoo.fr

16 et 17 mai - OUGNEY Salle des Fêtes
Exposition Peinture et Sculpture des artistes originaires du Val d'Ognon, avec participation des enfants des 3 communes.

17 mai à 20h30 - GENDREY église
Magnificat de Vivaldi et autres pièces par l'EMAJN

du 26 au 31 mai - FRAISANS Les Forges
Big Baz'Art, semaine des jeunes talents de Jura nord. Des spectacles et animations joués par les enfants, pour les enfants (et les familles !)

30 mai à 20 h 30 - LA BARRE
Théâtre avec les Zurbains (Dole) création 2015
réservations au 06 84 71 34 62
ou daniel.bourgeois3@wanadoo.fr

30 et 31 mai - DAMPIERRE
Biennale des Arts - rens. Foyer Rural Dampierre

31 mai - GENDREY
Concentration de véhicules anciens
Rens. Cyrille Bruand au 06 99 44 08 33 ou c.bruand39@orange.fr

31 mai - SALANS
Fête des Savoir-Faire avec de nombreux artisans et producteurs locaux . buvette et restauration sur place. Renseignements : 06 46 10 58 29 ou yves.coincenot@wanadoo.fr

• JUIN •

12 et 13 juin à 20 h 30 - FRAISANS gymnase
Gala de l'Ecole de Musique. « En croisière »
Musiques, chants et danses

19 juin - ORCHAMPS école « Chat Perché »
Kermesse - Association des Parents d'Elèves

21 juin - LA BARRE
Vide-Greniers

27 juin - DAMPIERRE
Fête du village

• AOÛT •

15 août - GENDREY
Vide grenier - Caroline Morlet au 06 82 91 18 15.